



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2024

# “ ACCUEILS DE LOISIRS „

1<sup>ère</sup> session :  
du 8 juillet au 2 août 2024

2<sup>e</sup> session :  
du 5 au 23 août 2024

#### SESSIONS

- Inscription exclusivement à la semaine.
  - Toute absence non justifiée par un certificat médical sera facturée (certificat à transmettre avant le 31 juillet pour le mois de juillet, avant le 4 septembre pour le mois d'août.)
- **Ouverture exceptionnelle** des accueils de loisirs du 26/08 au 28/08 pour les familles **dont les deux parents travaillent** avec justificatif de l'employeur.
- **Réunion d'informations parents, le samedi 22 juin, 10h, à la Charité rue Fernand Bar 62400 Béthune.**

#### LIEUX D'ACCUEIL

Accueil de loisirs maternel : 3 / 5 ans

- École maternelle Sévigné : avoir 3 ans le 8 juillet 2024, être scolarisé et ne pas avoir 6 ans à la même date

Accueil de loisirs primaire : 6 / 7 ans

- École élémentaire Charlemagne : avoir 6 ans le 8 juillet 2024 et ne pas avoir 8 ans à la même date

Accueil de loisirs primaire : 8 / 9 ans

- École élémentaire Victor Hugo : avoir 8 ans le 8 juillet 2024 et ne pas avoir 10 ans à la même date

Le Centre Junior : 10 / 12 ans

- École élémentaire Buisson : avoir 10 ans le 8 juillet 2024 et ne pas avoir 13 ans à la même date

**Stages sportifs sur le thème des jeux olympiques en pré-inscription sans coût supplémentaire. Places limitées ! + d'infos sur B'clik**

Vous pouvez déposer vos enfants sur les points d'accueil : Michelet, Pasteur et Victor Hugo de 8h à 8h30 (départ des navettes à 8h30 vers les ALSH correspondants).

#### HORAIRES

Les accueils de loisirs sont ouverts : de 9h à 17h30 du lundi au vendredi

Un accueil échelonné est possible directement sur l'accueil de loisirs, de 8h à 9h et de 17h30 à 18h.

- **Fermeture le jeudi 15 août 2024**  
(sauf pour les éventuels campings)



# “ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET TARIFS ”

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une nouvelle inscription sera obligatoire pour l'année scolaire 2024-2025

**2 solutions :**

- ▶ Inscription de manière dématérialisée sur **B'Cllic**
- ▶ Inscription aux espaces famille (Hôtel de Ville ou Centre administratif)



**Documents à fournir \* :**

- Dossier famille à jour
- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Dernier avis d'imposition 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile (en cours de validité)
- Attestation de garde d'enfants (si séparation)
- Attestation d'aide au temps libre de la CAF, pour les bénéficiaires

Les inscriptions sont ouvertes **à compter du 13 mai. Clôture le 14 juin**, jusqu'à 16h30 aux espaces familles ou 23h59 sur B'Cllic.

**Pour plus d'informations : 03 21 63 00 00**

\* Toute modification relative aux documents ci-dessus nécessitera une mise à jour.

TARIFS (à la journée)  
(repas compris)

Nb de personnes au foyer	A : 4€	B : 5,10€	C : 7,10€	Extérieur : 17€
2	Personnes inscrites aux aides facultatives du CCAS et personnes momentanément en difficultés financières	0 à 40200	> 40201	Tarif à appliquer aux personnes dont le lieu de résidence est extérieur à Béthune
3		0 à 43100	> 43101	
4		0 à 46100	> 46101	
5		0 à 49300	> 49301	
6		0 à 52400	> 52401	
7 et +		0 à 55500	> 55501	
Si bénéficiaire de l'ATL, coût par enfant :	0,60€	1,70€	3,70€	13,60€

TARIF à la journée - à partir du 2<sup>e</sup> enfant **présent** : **1€** pour les Béthunois  
L'aide au temps libre (ATL) de la CAF, à hauteur de 3,40€ par jour, n'est déduite qu'à partir de 4 jours de présence, consécutifs ou non.

# CAJ (13-17 ans) Inscriptions sur place

Le Forum  
121 A Boulevard des États-Unis, 62400 Béthune  
06 71 97 68 27

SESSIONS

1 <sup>ère</sup> session : <b>du 8 juillet au 2 août 2024</b>	2 <sup>e</sup> session : <b>du 5 au 23 août 2024</b>
--	---

HORAIRES

Le Centre Animation Jeunesse est ouvert du lundi au vendredi :

- ▶ De 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf activités prévues à la journée)
- ▶ **Fermeture le jeudi 15 août 2024** (sauf pour les éventuels campings)

POINTS DE RAMASSAGE

Le ramassage\* se fait en véhicule 9 places :

**Matin :**

- 8h45, salle de la Tannerie
- 8h50, au parc du Perroy

**Après-midi :**

- 13h45, salle de la Tannerie
- 13h50, au parc du Perroy

\*Sauf journées exceptionnelles prévues

TARIFS DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	Personnes inscrites aux aides facultatives du CCAS et aux personnes momentanément en difficultés financières	Béthunois	Extérieur
Activités en intérieur ex : cinéma, lazer-zone, bowling	1,50€	3€	7,50€
Activités en extérieur ex : karting	2,50€	5€	12,50€
Journées d'activités ou parc d'attractions	5€	10€	25€
* Camping	3€ / nuitée	6€ / nuitée	15€ / nuitée

\* Pour ces activités, les aides de la Caisse d'Allocations Familiales pourront être déduites.

**ATTENTION : Possibilité de repas sur réservation**